



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E40197

VALABLE JUSQU'AU 18/09/2025

ÉDITÉ LE

02/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1965

Forme juridique : SAS

Capital : 190 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL B 652012089

Siret : 652 012 089 00031

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 2124005

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 127103412

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 127103412

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/01/2024

Raison sociale : MONSOTI

5 RUE HENRI DUNANT
94550 CHEVILLY-LARUE

Téléphone : 01 41 80 07 10

Portable :

Fax : 01 41 80 07 11

Site Internet : www.monsoti.fr

E-mail : yannick.trebern@monsoti.fr

Responsabilité légale :

MONTI DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL / MONTI PASCAL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 37

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2024
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	05/09/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/07/2024
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	02/07/2024
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	29/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	05/09/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.